

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	api7s27-2
Publication :	16/02/2026
Etablissement :	UNIVERSITE D'ARTOIS
Lieu d'exercice des fonctions :	Lens UFR Sciences - Rue Jean Souvraz - Lens 62300
Section1 :	27 - Informatique
Composante/UFR :	UFR Sciences Lens
Laboratoire 1 :	UMR8188(200812835W)-CRIL - Centre de Recherche ...
Quotité du support :	Temps plein
Etat du support :	Susceptible d'être vacant
Date d'ouverture des candidatures :	16/02/2026
Date de clôture des candidatures :	06/03/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	13/02/2026

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique :	Mme Pascale BOIZUMAULT 03.21.79.17.37 pascale.boizumault@univ-artois.fr M Daniel LE BERRE 03.21.79.17.88 daniel.leberre@univ-artois.fr
Contact administratif:	Julie MOLMY
N° de téléphone:	03.21.60.37.51 03.21.60.49.53
N° de fax:	03.21.60.38.69
E-mail:	ater@univ-artois.fr
Dossier à déposer sur l'application :	https://recrut-ater.univ-artois.fr/login

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :	Le candidat / la candidate enseignera l'informatique dans les filières de licence et master de la Faculté des Sciences Jean Perrin. Si cela est pertinent, il / elle conduira ses activités de recherche en intelligence artificielle au sein du CRIL UMR CNRS 8188.
Job profile :	The candidate should possess a PhD degree in computing science (or near completion) and will teach basic and advanced computer science. Preference will be given to candidates whose research thematics match the AI fields that are investigated at the CRIL lab.
Champs de recherche EURAXESS :	Computer science -
Mots-clés:	intelligence artificielle

api7s27-2

Composante : UFR Sciences
Laboratoire : Centre de Recherches en Informatique de Lens (CRIL)
Section CNU : 27

Job profile :

The candidate should possess a PhD degree in computing science (or near completion) and will teach basic and advanced computer science. Preference will be given to candidates whose research thematics match the AI fields that are investigated at the CRIL lab.

Profil galaxie :

Le candidat / la candidate enseignera l'informatique dans les filières de licence et master de la Faculté des Sciences Jean Perrin. Si cela est pertinent, il / elle conduira ses activités de recherche en intelligence artificielle au sein du CRIL UMR CNRS 8188.

Section CNU : 2700

Enseignement :

Profil : Informatique

Champs de formation :

Département d'enseignement : Informatique

Lieu(x) d'exercice : Faculté des Sciences Jean Perrin

Equipe pédagogique : Informatique

Nom directeur département : Pascale Boizumault

Tel directeur dépt. : 03 21 79 17 37

Email directeur dépt. : pascale.boizumault@univ-artois.fr

URL dépt. : <http://sciences.univ-artois.fr/>

Recherche :

Profil : Intelligence Artificielle

Domaine d'Intérêt Majeur (DIM) : Intelligence Artificielle

Lieu(x) d'exercice : Centre de Recherche en Informatique de Lens, Faculté des Sciences Jean Perrin

Nom directeur labo : Daniel Le Berre

Tel directeur labo : 03 21 79 17 88

Email directeur labo : daniel.leberre@univ-artois.fr

URL labo : daniel.leberre@univ-artois.fr

Fiche AERES labo

https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/E2026-EV-0623957P-DER-ER-DER-PUR260024762-ST6-CRIL-RF.pdf

Autres informations, moyens :

La personne recrutée pourra rejoindre l'UMR CNRS CRIL si ses activités de recherche rejoignent les thématiques du laboratoire (données, connaissances, contraintes) et/ou ses actions transverses (IA explicable, IA au service d'autres disciplines).

Voir aussi le site <https://www.sciences.univ-artois.fr/formations-en-informatique> pour accéder au contenu pédagogique des formations de licence et master en informatique de la faculté des sciences Jean Perrin, et aux coordonnées des responsables de formation.

Mots clés : Intelligence Artificielle

Research fields EURAXESS : Computer Science

Le poste est ouvert aux personnes mentionnées à l'article L 5212-13 du code du travail bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue à l'article L 5212-2 du même code.

L'université s'engage en faveur de l'égalité professionnelle et la diversité dans ses recrutements